

Ce
Pass est
valable du 1^{er} mai
2009 au 30 avril 2010
pour 2 personnes



vous êtes un visiteur privilégié!

Nom

Adresse

Code postal

Commune

Ce Pass vous permet de découvrir les musées
JURAMUSÉES à tarif réduit.

Bénéficiez de tarifs « Pass » et participez au jeu*
en renvoyant votre Pass
au Conseil général du Jura - Jeu Juramusées.
17 rue Rouget de Lisle 39039 Lons-le-Saunier.



CONSEIL GÉNÉRAL

* Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Valable du 1^{er} mai 2009 à 9h au 30 avril 2010 à 18h inclus. Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure, française ou étrangère. Une seule participation par famille est acceptée: même nom et même adresse. Il ne sera délivré qu'un seul passeport et par conséquent qu'un seul bulletin de participation par personne. Extrait du règlement au dos du Pass.



PARTENAIRES DU PASS JURAMUSÉES :

- **Maison natale de Pasteur** – Dole
Tél. 03 84 72 20 61
- **Baraques du 14** – La Vieille-Loye
Tél. 03 84 71 72 07
- **Maison du patrimoine rural jurassien** – Saint-Aubin
Tél. 03 84 70 15 37
- **Salines** – Salins-les-Bains
Tél. 03 84 73 01 34
- **Musée de la vigne et du vin du Jura** – Arbois
Tél. 03 84 66 40 45
- **Maison de Louis Pasteur** – Arbois
Tél. 03 84 66 11 72
- **Écomusée du carton et des métiers** – Mesnay
Tél. 03 84 66 27 61
- **Forges de Baudin** – Sellières – Toulouse-le-Château
Tél. 03 84 25 97 49
- **Villa palladienne** – Syam
Tél. 03 84 51 64 14

Comment utiliser votre Pass ?

Vous payez la première visite au tarif normal.

Les visites suivantes sont à tarif réduit

pour vous et la personne qui vous accompagne.

La cinquième visite est gratuite.

N'oubliez pas de faire tamponner votre passeport à chaque visite !

Tarif
normal

- **Musée Rouget-de-Lisle** – Lons-le-Saunier
Tél. 03 84 47 29 16
- **Chalet à comté du Coin d'Aval** – Fort-du-Plasne
Tél. 03 84 60 40 38
- **Musée de la boissellerie** – Bois-d'Amont
Tél. 03 84 60 98 79
- **Musée de la lunette** – Morez
Tél. 03 84 33 39 30
- **Centre polaire Paul-Émile Victor** – Prémanon
Tél. 08 77 51 25 45
- **Musée du jouet** – Moirans-en-Montagne
Tél. 03 84 42 38 64
- **Atelier des savoir-faire** – Ravilloles
Tél. 03 84 42 25 14
- **Maison du lapidaire** – Lamoura
Tél. 03 84 41 22 17
- **Maison du Peuple** – Saint-Claude
Tél. 03 84 45 42 26
- **Moulin de Pont des Vents** – Montfleur
Tél. 03 84 44 33 51

Tarif
réduit

Tarif
réduit

Tarif
réduit

Gratuit !

JURAMUSÉES - JEU 2009

Comment participer au jeu ?

Vous avez la possibilité de participer à un jeu, gratuit et sans obligation d'achat. L'entrée et la visite d'un ou plusieurs musées sont indépendantes de la participation au jeu.

Vous pouvez gagner, en premier lot, un bon pour « un week-end découverte » du Jura pour deux personnes dans un Gîte de France d'une valeur de 450 €.



Pour participer, c'est simple. : déposez ou renvoyez votre Pass Juramusées avant le 30 avril 2010 au :

Conseil général du Jura
Conservation départementale - Jeu Juramusées
17 rue Rouget de Lisle - 39039 Lons-le-Saunier - 03 84 87 34 85

EXTRAIT DE RÈGLEMENT

Le Conseil général du Jura, représentant le Département du Jura, 17, rue Rouget-de-Lisle à 39000 LONS-LE-SAUNIER, organise un jeu dans le cadre du Pass Juramusées. Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu se déroulera du 1^{er} mai 2009 à 9h au 30 avril 2010 à 18h inclus. Le présent règlement est déposé à l'Étude de la SCP Michel PEROZ et Jean-Michel PERSICO, Huissiers de Justice Associés, 5, rue Pasteur, 39000 LONS-LE-SAUNIER. Il attribuera par tirage au sort le mardi 11 mai 2010 à 10 heures les lots suivants au Conseil Général du Jura, 17, rue Rouget de Lisle à 39000 LONS-LE-SAUNIER par le ministère de Maître Peroz et Maître Persico :
1^{er} lot: un bon pour un « week-end découverte » du Jura pour deux personnes dans un Gîte de France, du département du Jura - période de validité: du 15 mai 2010 au 15 mai 2011 (sous réserve de disponibilités) pour une valeur de 450 €.

2^e et 3^e lots : 2 livres et 1 DVD sur le patrimoine jurassien offerts par le Conseil général du Jura, d'une valeur totale de 50 €, pour chacun des deux lots.

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure, française ou étrangère. Une seule participation par famille est acceptée: même nom et même adresse. Il ne sera délivré qu'un seul passeport et par conséquent qu'un seul bulletin de participation par personne. Les Pass Juramusées sont mis gratuitement à disposition dans les guides « des métiers et des hommes » disponibles dans les musées membres du réseau dont la liste figure dans le passeport. L'entrée et la visite d'un ou plusieurs musées sont indépendantes de la participation au jeu. Pour participer, il suffit aux candidats de déposer ou de retourner par voie postale le Pass Juramusées au Conseil général du Jura - Pass Juramusées 17 rue Rouget-de-Lisle - 39039 LONS-LE-SAUNIER, au plus tard le 30 avril/2010 - en cas de participation par voie postale, ladite date étant la date d'expédition au Conseil général du Jura du Pass Juramusées, cachet de la poste faisant foi -, en n'omettant pas de compléter dans le Pass Juramusées, ses nom, prénom, adresse à l'emplacement prévu à cet effet. Seuls seront pris en compte les Pass Juramusées dont la première page aura été correctement et intégralement complétée (nom, prénom, adresse). Seront éliminés tout Pass illisible, surchargé, raturé, maculé, déchiré ou comportant des énonciations non prévues. Le règlement complet est disponible sur simple demande adressée par lettre affranchie au Conseil général du Jura, Pass Juramusées, 17 rue Rouget-de-Lisle, 39039 LONS-LE-SAUNIER ou à la SCP Michel PEROZ et Jean-Michel PERSICO, Huissiers de Justice Associés, 5, rue Pasteur, BP 51, 39002 LONS-LE-SAUNIER CEDEX. Le règlement est adressé à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande. Tous les frais postaux exposés par les candidats pour l'obtention du règlement ou l'envoi du Pass Juramusées au Conseil général du Jura pour la participation au jeu, pourront être remboursés sur simple demande sur la base d'un envoi d'un timbre au tarif lent en vigueur au jour de la demande.